

Compte rendu du comité directeur du mercredi 11 mai 2011

Présents: Louis LEFEVRE, Christine MOROT, Dorothee BALLOIS, Henri GONZALEZ, Eric DEYMIER, Laurent BIGOU, Claude LELONG, Georges BOIDIN.

Invité : François ROCHE

Excusé : Sophie AUZOU

Absents : Pascal SCARAVONATI

1. Point sur le Téthys

- L'acheteur M Lempereur demande le remboursement des factures.
- Une décision du comité doit être prise sur la suite que le club donne à cette demande.

Étant donné que l'acte de vente stipule une vente « en l'état »; que l'acheteur avait été informé des problèmes que nous avons rencontré avec le bateau et que toutes les réparations avaient été effectuées : le comité décide, à la majorité, de ne pas accepter la demande de M Lempereur et de ne pas rembourser les factures.

Celui-ci peut par ailleurs se retourner, s'il le souhaite contre l'entreprise Promer qui était en charge des réparations.

2. Point nouveau bateau : MOLA MOLA

- Essai du Mola Mola samedi matin sur le Rhône
- le rack doit être installé vendredi
- retard dans le dossier de francisation : Claude va demain à Marseille pour finaliser le dossier
- décision d'achat de pare-battages, choix de l'ancre, bouts...

3. Point sur les inscriptions

A ce jour, nous avons atteint les 208 adhérents.

4. Point financier

Changement de banque : crédit mutuel

Attention : changement de code carte bancaire

5. Évènements

- Pour Saint Raphaël, voir pour remorque et mise à l'eau

François demande la liste précise des plongeurs (nom et niveaux) ainsi que les bateaux afin de faire les palanquées.

Réunion d'information vendredi 20 mai.

- soirée des niveaux : aura lieu le vendredi 1^{er} juillet sur la Barthelasse
- prochaine assemblée générale : le 10 septembre salle Seguin de Montfavet

6. Points sur les formations

- prochaine commission technique le mercredi 15/06/2011
- session N1 et N2 terminées
- N3 2 validés sur 4 pour le moment
- N4 en cours de finalisation
- 5 nouveaux initiateurs au club : Félicitations !!

7. Info générale club

- une analyse de l'air des compresseurs est obligatoire 1 fois/an : Claude s'en occupe avec société Atmos
- nécessité de réviser les détendeurs 1fois/an : mise en concurrence de Techno plongée et magasin de Nîmes
- rencontre avec les services techniques de la mairie : des travaux vont être effectués (robinet extérieur, hauteur de la porte d'entrée, évacuation des eaux de pluie)
- François demande s'il serait possible de voir avec la mairie s'ils ne pourraient pas nous laisser l'utilisation d'une salle pour les formations et réunions.

Louis LEFEVRE
Président
Les Dauphins d'Avignon

Dorothee BALLOIS
Secrétaire